ACADÉMIE DES SCIENCES

Prix Michel Gouilloud Schlumberger

Prix fondé par la société Schlumberger pour perpétuer la mémoire et l'œuvre de Michel Gouilloud. Ce prix annuel est destiné à récompenser une chercheuse ou une ingénieure ou un chercheur ou un ingénieur de moins de 45 ans au 1° janvier de l'année d'attribution pour une découverte significative effectuée avant l'âge de 35 ans dans le domaine des sciences de l'univers (géologie ou géophysique).

L'Académie des sciences décernera, en 2024, le prix Michel Gouilloud Schlumberger d'un montant de 20.000 €.

La lauréate ou le lauréat devra s'être fait particulièrement remarquer par l'originalité des idées de base et le caractère appliqué de ses travaux en relation avec la recherche, l'exploitation et l'emploi des ressources fossiles. Ceux-ci devront également être appréciés en fonction du souci de valorisation des résultats obtenus dans le secteur de l'exploitation pétrolière.

Voyage d'études : en complément un voyage d'études (d'une durée d'une semaine) sera offert à la lauréate ou au lauréat qui sera invité à visiter l'un des centres de recherches ou de développement Schlumberger et à rencontrer à cette occasion sa communauté scientifique. Le choix du centre sera effectué en fonction de la nature des travaux récompensés et des domaines d'intérêts du lauréat ou de la lauréate.

La condition d'âge s'applique aux candidates ou aux candidats dont l'année de naissance est 1979 ou postérieure.

Pièces du dossier de candidature

Les dossiers de candidatures doivent être impérativement transmis à l'Académie des sciences par un présentateur qui peut être le directeur du laboratoire, le chef d'établissement ou un Membre de l'Académie qui apporte son soutien à la candidature. **Les candidatures directes ne sont pas recevables. De plus, une même personne nepeut être candidate à deux prix la même année.**

Ils doivent comprendre :

- le formulaire de candidature incluant le nom de 3 experts pouvant examiner la candidature et n'ayantaucun lien d'intérêt avec la candidate ou le candidat une lettre de soutien donnant un avis personnel sur le(la) candidat(e) (1page);
- un curriculum vitae (1 page maximum);
- les principaux résultats scientifiques de la personne nominée (2 pages maximum);
- la liste des 10 meilleures publications (1 page maximum): 3 à 5 lignes maximum de justification du choix par publication ainsi que les liens correspondants vers les journaux ou vers des archivesouvertes si celles-ci existent;
- un court texte de 2 ou 3 lignes maximum décrivant les travaux de la candidate ou du candidat pour justifier le prix.

L'Académie des sciences ayant signé la Déclaration de San Francisco (DORA), il est recommandé de ne pasutiliser d1indicateurs bibliométriques tels que le facteur d'impact des journaux dans la nomination.

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard le mardi 13 février 2024 en fichier unique au format pdf à l'adresse suivante : prix@academie-sciences.fr.

Le Grand Prix sera remis à l'Académie des sciences sous la Coupole de l'Institut de France.

Contacts

Muriel Touly-Legros
Tél. : 01.44.41.43.79
muriel.touly@academie-sciences.fr

Sèlay Diakité
Tél : 01.44.41.45.76
selay.diakite@academie-sciences.fr

21 décembre 2023
13 février 2024

Documents

+ **L'information en ligne sur le site de l'Académie des sciences**
+ **L'appel à candidature**
+ **Télécharger le formulaire de candidature**